



Conférence régionale FAO/OMS sur la sécurité sanitaire des aliments pour l'Afrique

Harare, Zimbabwe, 3-6 octobre 2005

DIRECTIVES POUR LA PRÉSENTATION DES DOCUMENTS DE SÉANCE

- Les pays et les organisations invitées peuvent soumettre des rapports courts sur les problèmes de sécurité sanitaire des aliments en particulier sur les réussites et les défis relevés, et, dans quelle mesure cela peut avoir une application dans d'autres pays de la région.
- Chaque document devra porter spécifiquement sur l'un des thèmes de discussion contenu dans les points 5-9 de l'ordre du jour provisoire (CAF 05/1). Les États membres, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales pourront présenter des documents sur autant de sujets qu'ils le souhaitent.
- Le point 5 de l'ordre du jour (analyse de la situation des systèmes de sécurité sanitaire des aliments en Afrique) couvre les aspects suivants:
 - Cadre juridique et politique, notamment les lois fondamentales, les règlements en vigueur et les mécanismes d'application;
 - Situation sur la capacité des ressources humaines;
 - Normes et règlements techniques correspondants aux denrées y compris l'exécution des normes (ou texte) du Codex;
 - Surveillance des maladies transmises par les aliments;
 - Coordination des activités de toutes les organisations impliquées dans la sécurité sanitaire des denrées alimentaires;
 - Services d'appui fournissant des laboratoires pour tous les dangers liés aux aliments;
 - Les inspections sur les denrées alimentaires et les mécanismes d'application, tant au niveau national qu'international;
 - Partenariats publics/privés pour la formation continue des responsables du contrôle des denrées alimentaires et du secteur agro-alimentaire et pour l'accrue sensibilisation des consommateurs;
 - Communication parmi toutes les parties prenantes;
 - Défis à relever et les solutions utilisées afin de surmonter ces défis;
 - Degré d'utilisation de l'approche fondée sur la chaîne alimentaire (production primaire, transformation, distribution, etc.);
- Les documents de séance devront être soumis dans l'une au moins des langues officielles de la réunion, à savoir l'anglais, français et portugais.

Présentation et teneur des documents:

Chaque document devra comporter au maximum cinq (5) rectos de format A-4 et comprendre:

- une introduction présentant les questions spécifiques relevant de la sécurité sanitaire des aliments à traiter ainsi que les informations de base;
- le corps de l'argumentation, avec citation de faits et de chiffres, le cas échéant; et
- une conclusion/un résumé de l'expérience acquise et des enseignements à en tirer.

Ces documents seront insérés sur le site Internet de la conférence et ils seront distribués dans leur langue d'origine au cours de la réunion.

S'il le juge utile, le Président pourra inviter un délégué à parler sur l'expérience de son pays ou organisation pendant la session appropriée. De plus, les délégations pourront utiliser le contenu de leur document de séance au cours de leurs interventions sur le thème approprié de la conférence.

Pour faciliter le choix du Président sur les intervenants, les pays et les organisations qui présenteront un document de séance; il faudra que ces intervenants, ces pays et ces organisations soumettent également un résumé court qui devra être:

- rédigé en anglais ou français;
- ne pas dépasser la longueur de deux paragraphes (maximum) et être présenté sur une feuille séparée et,
- indiquer clairement le pays ou l'organisation qui soumet le document et le sujet traité. Par exemple:

Document de séance de (nom du pays ou de l'organisation)
Sujet traité: (l'un des cinq points cités dans
l'ordre du jour provisoire)
Titre du document

Les pays et les organisations qui souhaitent soumettre des documents de séance doivent les envoyer, de préférence par courrier électronique, au:

Secrétariat conjoint de la Réunion régionale FAO/OMS sur la sécurité sanitaire
des aliments pour l'Afrique

Service de la qualité des aliments et des normes alimentaires
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome

Italie

Télécopie N°: + 39 06 57054593

Adresse électronique: Africa-Food-Safety-Conf@fao.org
et au

Secrétariat conjoint de la Réunion régionale FAO/OMS sur la sécurité sanitaire des aliments
pour L'Afrique

Département de sécurité sanitaire des aliments, zoonoses et maladies d'origine alimentaire
Organisation mondiale de la santé

20, Avenue Appia
CH-1211 Genève 27

Suisse

Télécopie N°: + 41 22 7914807

Adresse électronique: FoodSafety@who.int

Au plus tard le 1 Septembre 2005.

Pour tout renseignement supplémentaire sur la réunion, prière de consulter le site web de la conférence
à l'adresse suivante: <http://www.foodsafetyforum.org/africa/>